



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 48 du 21 juin 2024

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 1

INSTRUCTION

portant abrogation de l'instruction N° 294/DEF/EMA/CIE du 15 septembre 2015 relative à l'organisation et aux principes de fonctionnement du commandement interarmées de l'espace.

Du 21 juin 2024

ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES :

Division « Soutien de l'Homme » ; Bureau Règlementation.

INSTRUCTION portant abrogation de l'instruction N° 294/DEF/EMA/CIE du 15 septembre 2015 relative à l'organisation et aux principes de fonctionnement du commandement interarmées de l'espace.

Du 21 juin 2024

NOR A R M E 2 4 0 1 0 9 3 J

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Instruction N° 294/DEF/EMA/CIE du 15 septembre 2015 relative à l'organisation et aux principes de fonctionnement du commandement interarmées de l'espace.](#)

Référence de publication :

Art. 1^{er}. L'instruction N° 294/DEF/EMA/CIE du 15 septembre 2015 relative à l'organisation et aux principes de fonctionnement du commandement interarmées de l'espace est abrogée.

Art. 2. La présente instruction sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*Le général de corps aérien,
sous-chef « performance » de l'état-major des armées*

Éric CHARPENTIER.